

Institut

45
de France

Académie Royale

des Beaux-Arts



Paris, le

1830

Le Secrétaire perpétuel de l'Académie

Rapport fait par la section de Musique, à l'Académie royale des Beaux-arts sur les ouvrages des Sémionnaires Musiciens à l'École de France à Rome, pour l'année 1829 et approuvé par l'Académie.

Musique

M. Guiraud, élève de M. Lesueur, a envoyé trois morceaux composés sur des paroles italiennes.

- 1° Introduzione per alto solo e cori, extraite d'un opera seria ayant pour titre: Buggero e Bradamante
- 2° Aria per soprano, du même opéra.
- 3° Duetto di Maometto, per Tenor e Basso.

M. Despreaux, élève de M. Bertin, a envoyé deux morceaux de Musique religieuse

- 1° Un Requiem, à grand chœur et grand orchestre.
- 2° Un Dies iræ id.

M. Guiraud, dans son n° 1. au quel il a donné le titre d'introduction, a fait preuve d'une bonne entente de la disposition des voix, l'instrumentation y est sage et conçue de manière à produire un bon effet. Sa partie Solo est peut-être un peu trop syllabique, ce qu'on appelle en Italie Note et parole, c'est à dire qu'en ce genre la partie du Chant ne s'est réellement qu'un placage d'Harmonie, qui
accompagne

accompagne la mélodie exprimée par l'orchestre; cependant ce morceau qui est très court, mérite des éloges, sous le rapport de sa conduite. Ses modulations n'y sont point trop recherchées et elles y sont toujours préparées avec art. M. Guiraud, ce nous semble, a eu tort de donner le nom d'introduction à ce morceau; car nous outendons en musique par ce titre, un morceau plus développé. Le N° 1. de M. Guiraud n'est qu'un Chœur avec solo du Coryphée, mais il est vrai de dire aussi que c'est un Chœur d'une excellente facture.

Dans son N° 2 qui est mis au à deux mouvements pour une voix de soprano, M. Guiraud a été, tout en écrivait son orchestre avec art et élégance, ne jamais sacrifier la partie vocale, qui presque toujours est d'une mélodie gracieuse et corsue de manière à faire briller la voix de la Cantatrice. Les instruments à vent y sont placés avec adresse, ils y récitent souvent, mais sans jamais masquer le chant, et quoique jouant un rôle important dans le morceau, ils n'y usurpent jamais le premier. Ils sont toujours placés au second plan du tableau, et par ce fait ils sont de véritables accompagnements. Nous avons fait particulièrement l'éloge de la mélodie. Cependant nous aurions désiré y trouver un peu plus d'originalité; mais il paraît que M. Guiraud préfère quelquefois suivre des routes vulgaires à l'inconvénient de se jeter pour paraître neuf, dans des tournures bizarres que le mauvais goût trop souvent dicte du titre pompeux d'inspiration du génie.

Le Duetto N° 3 nous semble être le morceau de M. Guiraud qui mérite le plus d'éloges. Le récitatif, le Cantabile et l'Allegro sont bien pensés. Les solos de voix y sont expressifs et chantants; les dialogues d'une bonne entente scénique; mais c'est surtout à la cabalotte du Duo, lors de la réunion des voix, que l'auteur a su déployer avec talent toutes les ressources de l'art. Dans tout le cours du morceau, les voix y sont employées chacune dans leur diapason, de manière à se faire valoir mutuellement et produire un excellent effet lorsqu'elles se réunissent. Enfin, nous le répétons, ce morceau nous paraît être le plus marquant des trois que nous a fait parvenir M. Guiraud, et surtout celui dans lequel il a fait paraître le plus d'originalité.

M. Despreaux, dans son Requiem a su, en conservant la couleur propre aux compositions de cette nature, développer toutes les ressources que peuvent offrir de bonnes études. Toutes les voix de Chœur y sont bien à leur place et dialoguent de manière à produire un bon effet. Son orchestre est riche, mais écrit avec une grande clarté. L'emploi des instruments à vent y est bien entendu, les trompettes à clefs y sont introduites avec art, elles y récitent à propos et les chœurs qu'elles font entendre, accompagnés par les Trombones, qui chantent aussi en dialoguant avec elles, sont susceptibles, nous le croyons, de produire un effet des plus pathétiques. Nous avons, malgré ces mérites, un reproche à faire à M. Despreaux. Le Virie. C'est d'avoir fait une fausse réponse au motif principal de son Requiem; c'est sans doute une distraction ou plutôt un parti pris. Car M. Despreaux est trop érudit dans l'art du Contrepoint, pour avoir sans intention opéré contre la règle. Il a sans doute pensé que sa fausse réponse étant peut-être d'une mélodie plus expressive que ne l'eût été la véritable, il pouvait se permettre cette licence. Cependant il aurait dû penser aussi que puis qu'il est d'usage d'employer le style Levole ou ce genre de composition musicale, et surtout celui de la fugue, qui a mis fugue le début de son morceau, l'infraction à la règle s'y ferait d'autant mieux remarquée: il fallait ou choisir un autre motif, ou bien ne pas le fuguer. La réponse au sujet sur lequel est établie le Virie, est aussi mauvaise. Cependant il est vrai de dire qu'humis cette incorrection, le morceau nous paraît susceptible de produire un très bon effet.

Dans le N° 2 son Dies ira, M. Despreaux a développé une luxure, une grande richesse d'instrumentation. Des effets neufs et pittoresques s'y font remarquer, la partie vocale y est aussi fort bien traitée. Tout le morceau y est généralement écrit d'une manière grandiose et qui doit produire un excellent effet. Nous avons surtout remarqué le Messa d'Inimicus du morceau dans lequel il établit le Rece tremenda; la mélodie qu'il fait entendre sur le Salve me, nous a paru touchante, d'une expression vraie et dialoguée par imitation entre les différents voix, avec beaucoup d'art. Enfin ce morceau nous a paru sous tous les rapports, ne mériter que des éloges, et surtout être empreint

16 bis

Impressum d'un cachet d'originalité qui ne peut que servir à faire
sanctionner les nobles encouragements que naguère l'Académie a
bien voulu donner à ce jeune Compositeur.